



**JOURNÉES D'ÉTUDE
INTER-ASSOCIATIVES**

D.S.U. GOUTTE D'OR

1990/1998 : BILAN ET PERSPECTIVES

**COMPTE-RENDU
des ATELIERS**

(10 au 17 décembre 1998)

• INTRODUCTION	p 1
• LOGEMENT ET CADRE DE VIE	p 6
• INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE	p 12
• ENFANCE ET JEUNESSE	p 18
• COHESION SOCIALE	p 23
• PARTICIPATION DES HABITANTS ET DÉMOCRATIE LOCALE	p 27
• Réactions (à chaud) des élus et autres partenaires	p 31



La coordination inter-associative "Goutte d'Or" réunit les 18 associations suivantes du quartier travaillant dans divers secteurs de la vie sociale et toutes membres de la Commission Locale de Concertation "Goutte d'Or" (Contrat de Ville) :

- Accueil Laghouat •• A.D.C.L.J.C. •• ADOS •• AIDDA ••
- Anneau d'Or (A.P.F.S.) •• A.P.S.G.O. •• Arbre Bleu •• ASFI ••
- EGO (Espoir Goutte d'Or) •• Enfants de la Goutte d'Or ••
- EOLE •• Goutte d'Art •• Habiter au Quotidien •• LAGO ••
- Paris-Goutte d'Or •• Solidarité St Bernard (Accueil Goutte d'Or) ••
- St Bernard de la Goutte d'Or •• URACA ••

L'Association "Salle St Bruno" s'est aussi associée à ces journées d'étude.

SALLE SAINT BRUNO
ASSOCIATION (Loi de 1901)
9, rue Saint-Bruno - 75018 PARIS
Tél. 01 53 09 99 22 - Fax 01 42 52 22 01

Le document qui suit n'est qu'un des éléments permettant de tirer les leçons des opérations de Développement Social Urbain (D.S.U.) à la Goutte d'Or.

Il est en particulier indissociable du
*"Bilan et Perspectives - La Salle St Bruno :
cinq années de fonctionnement (décembre 1992 - juin 1998)"*

Salle St Bruno - 9 rue St Bruno - 75018 Paris - Tél. : 01 53 09 99 22

De 1990 à 1998 - en guise d'ouverture

Rapporteur : Michel NEYRENEUF (Coordinateur inter-associatif Goutte d'Or)

En 1990, les associations du quartier avaient organisé les premières "Journées d'étude - DSU Goutte d'Or", pour faire le bilan de la période 84-90. Un compte-rendu des ateliers et des réactions des élus lors de la soirée de conclusion avait été tiré (disponible à l'Espace Documentaire de la Salle St Bruno). Ces journées avaient été un temps fort dans le processus de développement social urbain engagé alors depuis près de 6 ans. Cela se passait à la Salle St Bruno (alors locaux paroissiaux) avec la participation de nombreux élus (Alain Juppé, Hervé Mécheri, René Béguet, Daniel Vaillant, Claudine Bouygues,...) et de partenaires institutionnels.

Huit ans après, les associations qui ont entrepris depuis de se coordonner, ont décidé de refaire un bilan et de dégager des perspectives, et ce, alors que le Contrat de Ville qui devait se terminer fin 98 a été prorogé en l'état d'une année dans l'attente d'une redéfinition de la "Politique de la Ville" et de ses nouvelles modalités d'application sur Paris à partir de l'an 2000. Cette réflexion est le début de la contribution que les associations, partenaires essentiels de terrain, veulent apporter aux différentes instances de concertation mises en place au niveau de l'Etat et de la Préfecture, de la Ville de Paris et des autres partenaires institutionnels concernés pour mieux envisager la suite.

En guise d'ouverture, je tâcherai, en me rapportant au compte-rendu de ces Journées d'étude de 90, **de décrire de façon linéaire et rapidement le chemin parcouru durant ces huit années sur les thèmes évoqués à cette époque, et uniquement sur ceux-ci** : projets aboutis ou non, évolution des problématiques posées, etc...

Tout d'abord, il faut noter qu'en 1990, les journées d'étude avaient été organisées par 14 associations, et que celles-ci (à part "Accueil & Promotion" dont le relais a été pris par "Accueil Laghouat") sont toujours présentes et actives sur le quartier, et même ont été rejointes par d'autres (Anneau d'Or, LAGO et URACA, notamment).

Trois thèmes avaient alors été choisis : Jeunesse, Santé et Logement. Cette année, nous avons choisi cinq thèmes. On constate donc la disparition du thème de la Santé, et par contre l'apparition des thèmes de l'Insertion sociale et professionnelle, de la Cohésion sociale et de la Démocratie Locale.

• JEUNESSE

- Il est intéressant de noter qu'une catégorie d'âge n'avait presque pas été évoquée en 90 : celle des **12/16 ans**, alors qu'elle fait partie maintenant de préoccupations nouvelles qui ont donné lieu à une enquête et à des concertations récentes.

- En 90, on parlait de la nécessité d'un "**second souffle**" pour les **Zones d'Education Prioritaire (ZEP)**. C'est encore le cas aujourd'hui où l'on est en train de les redéfinir.

- La **Mission Locale** était en cours de montage. Aujourd'hui, elle fonctionne depuis plusieurs années.

- La création d'une **bibliothèque** était annoncée. Elle a été construite et devrait ouvrir ses portes en mai ou en septembre 99.

- Le **Gymnase** et le terrain de sport étaient en chantier, bientôt livrés.

- Alain Juppé et Hervé Mécheri avaient annoncé lors de la séance finale le projet de création d'un **équipement culturel à dominante musicale**. Celui-ci est aujourd'hui bloqué, malgré la DUP spéciale qui a eu lieu, les expropriations, le concours d'architecte, les constructions avoisinantes réalisées, l'inscription de ce projet au contrat de ville, les subventions votées par la Région, etc...

- Une demande spécifique des jeunes d'avoir un **lieu de rencontre** s'était alors exprimée : depuis, l'Espace Jeunesse Goutte d'Or (actuellement géré par l'association LAGO) a vu le jour au 6, rue de la Goutte d'Or.

- La mise à disposition de la **Salle St Bruno** aux associations était alors à l'état de projet, et la réflexion sur la structure de gestion de la future nouvelle Salle se mettait en place. Cela a donné lieu, par la suite, d'une part au réaménagement de la Salle (création d'un niveau, notamment) et d'autre part à la création de l'association "paritaire" élus-associations qui la gère actuellement, suivant une proposition faite par les élus.

- Peu d'associations avaient alors des **locaux**. Ce n'est plus le cas aujourd'hui puisque de nombreux locaux privés ou de l'OPAC ont été loués par les associations (Enfants de la Goutte d'Or et APSGO, URACA, Anneau d'Or, ADOS, Arbre Bleu, ASFI, EGO,...), même si ce n'est jamais suffisant.

- La question des **locaux scolaires** était alors très présente. Chaque année, on devait jongler pour trouver les places nécessaires à l'accueil de tous les enfants à scolariser. Aujourd'hui, suite à la mise en place d'une commission ad-hoc sur ce sujet et aux investissements programmés (Marcadet, Oran, Goutte d'Or, Richomme,...), ce problème n'a plus la même dimension, mais concerne plutôt les collèges et l'inscription en maternelle des enfants de moins de trois ans.

• SANTÉ

- Sur le **saturnisme**, on en était encore à l'époque du "bricolage" pour arriver à faire prendre au sérieux ce problème, notamment par la Direction du Logement et de la Construction. Certains relogements avaient lieu, mais essentiellement du fait de nos contacts directs avec l'OPAC (relogements anticipés dans le cadre de l'opération de rénovation). Aujourd'hui, on a enfin une procédure cohérente mise en place qui permet d'aller du dépistage systématique de la présence de plomb dans le sang (fait par les PMI) jusqu'au relogement si nécessaire, relogement assuré par moitié par la Ville et par moitié par la Préfecture. Le parcours reste encore long, mais arrive à aboutir. On peut regretter qu'il n'ait pas été prévu de mettre en place une information systématique en retour des services sociaux et associations qui suivent les familles. La Goutte d'Or et ses associations ont joué un rôle moteur pour la mise en place de ce processus.

- L'**Arbre Bleu** (lieu d'accueil parents-enfants de 0 à 4 ans) était encore à l'état de projet - avancé certes. Ce lieu fonctionne maintenant depuis plusieurs années, permettant ainsi une meilleure adaptation des jeunes enfants dans les lieux sociaux, une lutte contre l'isolement des familles et une valorisation de la relation parents-enfants.

- La demande de création d'un **Centre de Santé** (projet déposé par une association du quartier) n'était pas encore vraiment prise en compte. Ce n'est que l'année suivante que les choses se sont accélérées, le projet étant mieux défini et la localisation trouvée (16/18 rue Cavé). Aujourd'hui, le Pôle Santé est ouvert et offre de nombreux services "coordonnés" à la population du quartier.

- Etait signalé à l'époque le **manque d'espaces verts** : sur ce point, la situation n'a pas vraiment évolué.

- De même pour les problèmes **d'hygiène dans les commerces, d'étals** qui débordent, etc... Là-dessus, et même depuis 84, on ne peut noter aucun progrès... voire un accroissement de ces problèmes notamment aux alentours du "marché" Dejean. C'en est même décourageant !

- Enfin, une suggestion avait été faite par René Béguet : l'intégration de la **CPAM** (la Sécurité Sociale) au processus de DSQ. Cela fut réalisé depuis, et la CPAM est l'un des partenaires réguliers de l'Interservices de Quartier.

• LOGEMENT

- Il y avait encore à l'époque un grand débat concernant les modalités de **relogement des résidents des hôtels meublés** à détruire dans le secteur sud. Aujourd'hui, au moment où ont lieu ces journées d'étude 98, les derniers habitants évincés de la Goutte d'Or sont en train d'être relogés, et des solutions multiples ont été trouvées pour les résidents d'hôtels meublés.

- Une question était à l'ordre du jour : la **fluidité du plan d'aménagement** du sud qui évoluait au fur et à mesure de l'avancement de l'opération, notamment sur les îlots 4 et 5 (le long du Bd de la Chapelle, de part et d'autre de la rue Fleury). L'annonce de la construction de la bibliothèque et de l'équipement culturel d'une part, puis (dans les années suivantes) le projet de réinstallation définitive de la mosquée de la rue Polonceau sur la parcelle 94 à 98 Chapelle et 33 à 37 Charbonnière avaient levé les incertitudes. Aujourd'hui, retour à la case départ puisque deux projets sont bloqués ou incertains : l'équipement culturel et la réinstallation définitive de la mosquée.

- Plusieurs intervenants avaient fait part de leurs préoccupations concernant la **réhabilitation** des immeubles non concernés par l'opération de démolition-reconstruction. Aujourd'hui, malgré les procédures mises en place (Résorption de l'Habitat Insalubre et Restauration Immobilière), il reste au moins 4 immeubles du secteur sud quasi insalubres : le 3 Chartres, le 64 Chapelle, le 36 Charbonnière et (en partie) le 19 Polonceau... et on en trouverait d'autres rue Caplat.

- La question des **évacuations d'immeubles pour péril** (avec intervention des forces de police au petit matin, évacuation de l'immeuble - biens et personnes - dans la matinée et installation des familles dans des hôtels dans l'attente de relogements) était aussi posée vu l'usage important qu'il avait été fait de cette procédure dans la période 84-90. Elle est beaucoup plus rare actuellement (40 Cavé et 30 Affre l'an passé).

- De même, la situation (qui pouvait parfois se prolonger des années) de ces **familles à l'hôtel en attente de relogement**, avec participation financière du CAS, avait été dénoncée. Les années qui ont suivi ont permis au moins de résoudre la situation des familles dans ce cas qui avaient été hébergées dans deux hôtels du Bd de la Chapelle (au 84 et au 116).

- La situation des **demandeurs de logement** et les cercles vicieux logement-travail-formation et logement-ressources-surface (surface trop petite pour bénéficier de l'allocation logement) avaient été dénoncés. Sur ce point, à nouveau, la situation n'a guère évolué.

- En ce qui concerne la réhabilitation, des questions étaient posées concernant les **immeubles les plus dégradés** : sauraient-ils ou pourraient-ils profiter des aides offertes ? La situation sur "Château-Rouge" oblige à répondre non à cette question, puisque ce sont essentiellement les immeubles en état moyen qui ont su profiter des subventions pour faire des travaux qui auraient de toute façon été faits, et que les immeubles médiocres ou mauvais se retrouvent aujourd'hui dans l'O.P.A.H. ciblée mise en œuvre.

- Une demande avait été faite au PACTE de pouvoir intervenir en **aide à la gestion des immeubles**. La réponse à cette demande devrait intervenir d'ici peu avec la création, au sein du PACTE, d'une structure de "syndic social".

- Le devenir du **52 Goutte d'Or** était toujours à l'étude, certaines associations plaidant pour sa réhabilitation. Aujourd'hui, l'immeuble a été détruit et reconstruit. Ce qui a été obtenu, c'est la participation d'habitants du quartier pour concevoir, avec l'architecte, l'aménagement intérieur des logements. Il sera possible d'évaluer ce processus une fois l'immeuble livré et habité.

- A noter que la question de la **gestion des immeubles neufs de l'OPAC** n'était pas à l'ordre du jour. Ceux-ci, peu nombreux, étaient occupés trop récemment, et l'on y trouvait du gaz (et non le tout-électrique, comme par la suite).

- Quant au devenir des **secteurs "Château-Rouge" et "Emile-Duployé"**, il ne fut pas évoqué dans ces journées de 90.

C'est donc un bilan largement positif que nous pouvons faire sur cette période de 8 ans.

Mais - comme c'est naturel - des problèmes subsistent et de nouvelles préoccupations ont vu le jour.

C'est cela que les cinq ateliers ont voulu approfondir, en s'attachant essentiellement à ce qui pose problème - et non à ce qui marche - pour proposer des solutions.

LOGEMENT ET CADRE DE VIE

Rapporteur : Bernard MASSÉRA (Paris-Goutte d'Or)

Animateur : Patrick GOSSET (A.D.C.L.J.C.)

1/ CADRE DE VIE

1.1 - Les chantiers pèsent relativement lourd sur la vie des habitants du quartier. Des travaux de voirie semblent rester inachevés (trous non rebouchés, absences de goudronnage...) le tout dans un environnement où l'éclairage est souvent défectueux. Des immeubles plus ou moins murés comme des parcelles où la démolition est terminée depuis longtemps, semblent abandonnés (rue Fleury, Bd de la Chapelle...). La station de métro Barbès connaît des périodes de travaux plus ou moins actives. La propreté, elle, y est toujours aussi déplorable.

1.2 - Des installations et des équipements sont dégradés par accident ou par malveillance (éclairage public, boîtes aux lettres PTT, marches, grilles...) et restent ainsi des mois durant.

1.3 - Les étals continuent d'empiéter largement sur les trottoirs et sans aucun souci d'esthétique (rue de la Goutte d'Or, Bd Barbès, rue des Poissonniers...) et les règlements d'hygiène, voire de sécurité, dans et devant les boutiques comme dans les parties communes de certaines boucheries, graineteries, magasins de menthe, ne sont pas respectés... Ce problème est posé depuis près de 15 ans voire plus sans qu'aucune amélioration sensible ne voie le jour.

1.4 - Il en va de même des voitures volées, voire incendiées qui restent sur place des jours, si ce n'est des semaines, malgré de multiples appels de voisins ou d'associations.

1.5 - En ce qui concerne les ordures, de nombreux commerçants (et parfois des immeubles) n'ont pas de containers adaptés et en nombre suffisant. D'autre part, ils restent souvent toute la nuit dehors sans être rentrés

1.6 - Un Schéma Directeur d'Aménagement de l'Espace Public a été mis au point après une longue concertation, mais aucune programmation budgétaire ne suit et on ne sait combien d'années il faudra pour que ces propositions soient mises en œuvre.

1.7 - Rue Dejean : c'est l'anarchie qui y règne, et la situation va en s'empirant avec des débordements d'étals et des conditions d'hygiène ou de respect de la réglementation (affichage des prix, de l'origine des produits... non fait) très insatisfaisantes. D'autre part, les installations se font de plus en plus tôt empêchant les nettoyages et provoquant d'importantes nuisances aux riverains.

PROPOSITIONS :

- Création d'une commission ad-hoc sur les problèmes d'hygiène, d'étals et de sécurité et accroissement des moyens humains pour les services compétents.
- Remobilisation des services ayant en charge l'entretien des lieux et services publics (Poste, RATP, Voirie, OPAC, Police, Parcs et Jardins, Propreté, etc...) et inscription de cet objectif de réponse immédiate dans les objectifs du contrat de ville.
- Programmation de l'ensemble des aménagements prévus dans le Schéma Directeur sur 5 ans avec les moyens budgétaires correspondants.
- Création d'une commission ad-hoc sur le devenir de la rue Dejean. Faut-il en faire officiellement un marché (avec des règles à respecter) ? Quel réaménagement réaliser ?

2/ LES ÉQUIPEMENTS DU QUARTIER

2.1 - Surfaces commerciales : sur les immeubles neufs, les conditions d'attribution et de location sont-elles vraiment adaptées pour permettre à des commerces de proximité de s'installer et de vivre ? On retrouve à nouveau la question du respect des règles générales et communes en matière d'hygiène et d'occupation des espaces (départs de cars de la rue Charbonnière). Certaines surfaces prévues pour accueillir des commerces restent désespérément murées et d'autre part, aucun service public ou para-public n'est installé dans le quartier.

2.2 - Locaux associatifs : la seule structure importante installée dans le nord du quartier a fermé ses portes (Accueil & Promotion au 28 rue Laghouat). Or, le bâtiment est toujours là, à vendre, muré. Et pendant ce temps, l'association "Accueil Laghouat" est contrainte d'occuper des locaux situés pour partie dans le sud du quartier.

2.3 - L'Hôtel de Police du 34 Goutte d'Or : quels services devraient s'installer en lieu et place de la Brigade d'Intervention et de la Division de la P.J. dont les départs sont annoncés ? Dans cette attente, les cars continuent à obstruer les trottoirs, et certains véhicules de police à rouler à toute vitesse dans des rues étroites sans parfois respecter le sens de circulation.

2.4 - Le square Léon : à quoi servent les grilles jamais fermées ? Pourquoi l'entretien n'est-il pas mieux suivi et le nettoyage plus complet et régulier ? Pourquoi toutes les propositions d'animation sont-elles vouées à des impasses ? Un groupe de travail s'était mis en place sous la présidence de l'Adjointe au maire de Paris chargée des Parcs et Jardins. Depuis, plus rien et le projet s'enlise laissant le lieu dans un état déplorable.

2.5 - La Mosquée de la Rue Polonceau : un projet de réinstallation définitive de cette mosquée sur le Bd de la chapelle avait été mis au point de façon concertée, qui devait permettre à celle-ci de mieux s'intégrer dans le quartier, tout en respectant la tranquillité des voisins. Aujourd'hui, cette question semble bloquée, alors qu'aucun des problèmes n'a été réglé.

2.6 - L'Espace culturel à dominante musicale : c'était un projet d'espace polyvalent : musical bien sûr, mais aussi de danse, de théâtre, de rencontres... à destination non seulement des jeunes et des habitants du quartier mais aussi à vocation parisienne. Ce projet est aujourd'hui bloqué, avec un terrain en friches !

2.7 - Crèches et haltes-garderies : c'est un besoin prioritaire sur le quartier et encore accentué par la fermeture du Centre Social de la rue Laghouat et de la crèche de la rue Affre. Compte tenu des spécificités du quartier ce sont là des structures d'autant plus indispensables qu'elles conditionnent l'accès à la formation pour beaucoup de femmes et qu'elles sont le premier lieu de socialisation d'enfants par ailleurs souvent dans des situations difficiles.

Propositions :

- Installation dans des locaux en rez-de-chaussée de services publics (par exemple : antenne de la Mission Locale, ASSEDIC, CAF, services décentralisés de la Mairie,...).
- Mise à disposition de locaux pour des projets associatifs ou autres créateurs d'emplois.
- Rachat par la Ville du 28 rue Laghouat et mise à disposition - au moins provisoire - de ces locaux à "Accueil Laghouat".
- Négociations entre la Préfecture de Police et l'OPAC pour l'attribution de places de stationnement dans le nouveau parking qui va ouvrir face à l'Hôtel de Police (les policiers pourraient ainsi y garer leurs voitures personnelles et libérer la chaussée).
- Relance du groupe de travail "Square Léon" sous la présidence de Françoise de Panafieu pour faire le point et voir comment maintenant avancer.
- Relance du projet d'installation définitive de la mosquée Polonceau et donc du groupe de travail dont la dernière réunion a eu lieu il y a 2 ou 3 ans.
- Relance du projet de centre culturel Fleury.
- Accélération des travaux pour la crèche de la rue Affre pour prévoir une réouverture pour la rentrée 99 et création d'une halte-garderie dans des locaux à trouver. Pour ce, relance de la commission ad-hoc "petite enfance".
- D'autre part, proposition a été faite de création dans le quartier d'une structure d'hébergement pour femmes victimes de violence.

3/ LES IMMEUBLES NEUFS

3.1 - Les échanges de logement : Pourquoi les échanges de logements entre locataires de l'OPAC s'avèrent-ils aussi longs et difficiles ?

3.2 - Les Parkings de l'OPAC : certains ne sont pas des lieux où les voitures sont en sécurité. On y constate des "utilisations sauvages".

3.3 - Le tout-électrique : ce fut une erreur que tout le monde reconnaît aujourd'hui : les conséquences sont importantes pour le surendettement des familles. D'autre part, de nombreuses familles utilisent des bonbonnes de gaz, avec tous les problèmes de sécurité qui peuvent en découler.

3.4 - Gardiennage des immeubles : N'y a-t-il pas un effort particulier à faire pour former le personnel et affecter dans le quartier des gardiens qui seraient motivés et faire en sorte qu'ils soient en nombre suffisant pour assurer une présence permanente et réelle dans chaque immeuble ?

Il serait aussi important que les gardiens puissent participer à la réflexion sur la vie de l'immeubles avec les habitants et les associations.

3.5 - Associations d'habitants : Il semble essentiel de pouvoir constituer par immeubles des associations d'habitants pour permettre un mieux vivre ensemble. Pour y contribuer, ne pourrait-on pas répondre favorablement aux demandes de logement de militants associatifs dans les immeubles neufs et éviter autant que possible les phénomènes de "ghettoïsation" ?

Propositions :

Elles sont à bâtir avec l'OPAC et les associations concernées.

Cependant, il serait peut-être possible d'inscrire dans le contrat de ville un projet visant à réinstaller le gaz dans les immeubles où existe le "tout-électrique".

4/ INSALUBRITÉ ET MAL-LOGÉS

4/1 - Château-Rouge : L'opération engagée sur ce secteur va-t-elle être suffisante pour régler toutes les questions d'insalubrité, les cas de saturnisme et la réalité des suroccupations ?

4/2 - OPAH ciblée : Pour faciliter les réhabilitations dans le cadre de l'OPAH ciblée, des familles ont besoin d'être relogées provisoirement. Aucune possibilité n'existe actuellement.

4/3 - Secteur Sud : certains immeubles ont été les "oubliés" de l'opération de rénovation-réhabilitation (3 rue de Chartres, 64 Chapelle, 36 Charbonnière, voire même en partie le 19 Polonceau). D'autres, rénovés avant 84, sont dans un grand état d'abandon (10 à 14 Charbonnière).

4/4 - Demandeurs de logements : On constate qu'il faut être plus que "super prioritaires" pour obtenir un logement. N'y a-t-il pas à revoir et à mettre en oeuvre d'autres méthodes ou critères d'attributions pour éviter des attentes de plus de 10 ans ?

De plus, lorsque le lien entre logement et maladies respiratoires est établi, ne pourrait-on pas considérer qu'il y a là une priorité absolue comme pour le saturnisme ou le SIDA ?

Propositions :

- Revoir le devenir des immeubles en OPAH ciblée dès la fin de celle-ci (sans attendre des années).
- Mise à disposition par la Ville ou l'OPAC d'un ou de deux logements tiroirs pour la réussite de l'OPAH ciblée (la gestion pourrait être faite par la SEMAVIP).
- Relance des mises en demeure et injonctions sur les immeubles "oubliés" du sud et règlement du problème posé par la gestion de son immeuble par "France-Habitation" (immeubles dégradés entourés, bientôt, d'immeubles neufs de l'OPAC).

INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE

Rapporteur : Christine LEDÉSSERT (Accueil-Goutte d'Or - Solidarité St Bernard)

Animateur : Hédi CHENCHABI (AIDDA)

1/FORMATION ET EMPLOI

1.1 - FORMATION

Concernant tout d'abord la formation, on peut noter deux réalisations importantes touchant les jeunes et les femmes :

Pour les jeunes

Ouverture de la Mission Locale fin 1991 qui succède à la P.A.I.O. Cette Mission Locale s'adresse à des jeunes de 16 à 25 ans des 17^{ème} et 18^{ème} arrondissements, sortis du système scolaire et à la recherche d'une formation ou d'un emploi. Cela a créé des moyens supplémentaires pour une prise en charge globale du jeune et pour développer le partenariat. Les moyens restent néanmoins insuffisants : 5000 jeunes inscrits pour 18 salariés et il y a toujours de nombreux jeunes très éloignés du monde du travail, souvent en rupture qui ne vont pas à la Mission Locale.

Pour les femmes

On a assisté à la mise en place progressive d'un parcours adapté et cohérent pour les femmes analphabètes.

Depuis des années, plusieurs associations du quartier proposaient et continuent de proposer de l'alphabétisation extensive (c'est-à-dire moins de 12 heures par semaine et non rémunérée) pour des femmes en journées ou pour un public mixte en soirée. Depuis 90-91, on a constaté que de plus en plus de femmes désirent une insertion professionnelle, ou ont pris conscience de la nécessité de savoir s'exprimer en français pour toutes les démarches de la vie quotidienne et pour l'éducation des enfants. La demande en alphabétisation s'est accrue.

Pour cesser de cantonner les femmes dans les cours d'alphabétisation extensive, pour qu'elles aient le droit et les moyens de mener à bien leur parcours d'insertion, on a mis en place un cursus de formation avec plusieurs partenaires sous le pilotage du Droit des Femmes.

Ce cursus comprend plusieurs étapes : alphabétisation extensive, puis stages semi-intensifs rémunérés, puis stages à temps complet. Au cours des dernières étapes, des stages dans des entreprises sont organisés.

Ce cursus permet à certaines femmes d'accéder à l'emploi mais il a pour toutes de très fortes répercussions sur leur insertion sociale et celle de leur famille notamment sur l'éducation des enfants et sur le "vivre ensemble".

A côté de ce cursus, il faut signaler un stage de préparation à des métiers du bâtiment pour des femmes de niveau plus élevé.

Je viens de décrire deux avancées très importantes mais elles ne doivent pas masquer les manques et les difficultés qui subsistent. Ces difficultés ne concernent pas uniquement les jeunes ou les femmes, mais tous les publics ayant besoin d'une formation tels que des allocataires R.M.I., des demandeurs d'emploi.

On manque sur le quartier de cours d'alphabétisation pour les hommes et de cours de français langue étrangère. Les stages pas uniquement ici mais dans tout Paris sont en nombre insuffisant. Ils ne correspondent pas toujours aux niveaux, aux besoins du public ni aux débouchés sur le monde du travail. Les critères d'accès sont peu adaptés. Et faute d'un suivi pertinent et de moyens suffisants, on voit des personnes passer de stages en stages sans aucune cohérence et sans résultat.

Une formation, pour être efficace, implique que le stagiaire puisse résoudre, au moins en partie les principales difficultés de sa vie quotidienne. Le manque de lieu de garde pour les enfants handicape autant l'entrée en formation des femmes que leur accès à l'emploi sans parler de ce que peut apporter à l'enfant et à sa famille une structure de garde.

Pour tous, il est impossible de suivre convenablement une formation si des problèmes de santé, de logement ou d'insuffisance de ressources ne sont pas résolus. Cela nous renvoie à ce qui peut être dit dans les autres ateliers et cela montre la nécessité d'un suivi social.

Trop souvent, on ne répond pas aux demandes du public. De nombreuses personnes, notamment les jeunes veulent avant tout un emploi pour avoir rapidement une autonomie financière. Or on commence par leur proposer une remise à niveau et préalablement, ils devront, pour qu'on vérifie leur motivation, se rendre à plusieurs rendez-vous à la mission locale.

Par ailleurs, même s'il y a une amélioration des offres de formation, on constate que, dans un même temps, la précarité s'est creusée et que l'accès à l'emploi est de plus en plus difficile pour les publics de bas niveau de formation ou qui ont subi des années d'exclusion.

1.2 - EMPLOI

Partant du constat qu'il ne suffit pas de former les personnes mais qu'il faut aussi créer ou développer de l'emploi, un certain nombre d'initiatives ont été prises sur le quartier : des entreprises d'insertion, une association intermédiaire, la mise en place d'un groupe de développement de l'emploi, la création d'un poste de développeur et sur le 18^{ème}, l'ouverture de la Maison de l'Emploi.

A partir d'une étude réalisée en 1996, plusieurs projets d'activités sont en cours : création d'un restaurant littéraire avec des postes d'insertion, service aux personnes sortant de l'hôpital.

Il y a aussi l'accueil et l'accompagnement de créateurs individuels d'activités, allocataires du R.M.I. ou demandeurs d'emploi.

Plusieurs de ces projets ont tous les moyens pour réussir mais ils se heurtent au problème du manque et coût des locaux et plus récemment au blocage de certains locaux commerciaux de l'OPAC.

1.3 - Perspectives

- Travailler en amont sur l'orientation professionnelle des jeunes et adultes avec tous les partenaires.
- Doter la mission locale de moyens supplémentaires et créer une antenne de quartier.
- Adapter, améliorer et élargir les offres de formation.
- Assurer un suivi de proximité, le plus individualisé possible surtout pour les personnes les plus en difficulté particulièrement les jeunes et les femmes jusqu'à leur stabilité dans l'emploi.
- Créer d'urgence suffisamment de lieux de garde adaptés pour les enfants.
- Favoriser l'accès aux locaux d'activités.
- Mobiliser les ressources du quartier ou des alentours pour la création d'emplois. Inventer de nouvelles pistes pour l'emploi.
- Favoriser pour ceux qui le souhaitent un accès direct à l'emploi.
- Faire accéder le public le plus vulnérable à des emplois de qualité où le droit du travail soit respecté et qui soient compatibles avec leur vie de famille.

2/ L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

2.1-Constat

L'accompagnement social consiste en un ensemble de dispositifs et de moyens institutionnels ou associatifs pour lutter contre l'exclusion et permettre à chaque habitant de vivre décemment en ayant la possibilité d'assumer ses droits et devoirs de citoyen.

Actuellement, trop de personnes du quartier vivent dans des conditions de logement indignes, avec des ressources insuffisantes et pour certains sans droit au séjour.

Depuis 1990, on a pu constater certaines évolutions.

Tout d'abord la mise en place du R.M.I. voté il y a 10 ans. C'est une mesure nationale mais elle concernait au 31/12/97 2.221 habitants dont 1.607 avaient un référent social désigné pour assurer le suivi et faciliter le parcours d'insertion des allocataires.

Les allocataires sont confrontés comme la plupart de ceux qui perçoivent les minima sociaux à la difficulté de survivre avec des ressources très insuffisantes. Sur le volet insertion, beaucoup n'ont bénéficié que tardivement d'un suivi ou n'en ont toujours pas.

Les débouchés concernant l'insertion sont rares comme on vient de le voir dans le volet "formation-emploi". Cela crée une ambiguïté entre l'insertion et le maintien de l'allocation très difficile à gérer tant pour l'allocataire que pour le travailleur social qui est chargé de son suivi.

Pour le droit au séjour, plusieurs circulaires ont permis des régularisations : certains déboutés du droit d'asile en 1991, des parents d'enfants français en 95, puis la circulaire Chevènement en 97. Ceux qui n'ont pas été régularisés sont maintenus dans l'exclusion.

Je n'insiste pas sur les questions de logement qui ont été étudiées dans l'atelier "Logement et cadre de vie" je tiens juste à attirer l'attention sur l'insuffisance de structures d'hébergement pour les femmes victimes de violences.

Sur le volet santé, des avancées ont été faites pour les personnes sans couverture sociale : Aide médicale, Service "Arc en Ciel" à l'hôpital Lariboisière, Pôle Santé. Mais il reste des manques et des dysfonctionnements. La baisse du plafond de ressources pour l'obtention de la Carte Paris Santé a mis plusieurs familles en difficulté.

Malgré ces dispositifs, un nombre important d'habitants continuent à vivre dans une très grande précarité.

Cela pose de graves problèmes, car pour survivre, les personnes sont acculées à utiliser une économie parallèle, ce qui n'est pas sans conséquence sur la vie du quartier.

Face à tous les problèmes que connaissent les habitants, des dispositifs institutionnels ou associatifs ont été mis en place.

Les champs d'action et les façons de travailler sont très divers. Certaines associations sont spécialisées dans des créneaux, ex. : logement, droit au séjour ou envers un public : jeunes, travailleurs immigrés. D'autres sont des généralistes.

Certaines essaient au maximum d'associer les usagers à la résolution de leurs problèmes.

Tout le tissu associatif du quartier est né de la militance.

Le devoir des associations est de faire remonter de manière forte au niveau institutionnel et politique, les problèmes, les dysfonctionnements et les propositions d'actions au bénéfice des habitants. Cela est une force de pression sur les pouvoirs publics à ne pas perdre et peut être à intensifier. Sinon face à la grande précarité qui touche de nombreux habitants, on pourrait demander si les associations ne servent pas de soupape pour éviter que les situations ne deviennent pas explosives.

Cela nous amène à nous interroger sur un risque d'institutionnalisation des associations qui peut entraîner une diminution de la militance et une désolidarisation des habitants par rapport au travail associatif.

On peut aussi s'interroger sur les dispositifs qui se sont multipliés, souvent figés et qui risquent de faire perdre les capacités d'innovation.

Il conviendra aussi de réfléchir sur la mise en oeuvre de la loi contre l'exclusion.

2.2-Perspectives

- Établir les conditions d'un dialogue de qualité entre décideurs et associations pour faire surgir des solutions innovantes.

- Travailler à la mise en oeuvre de la loi relative à la lutte contre les exclusions.

3/ L'INSERTION

3.1-Constat

Il faut noter que c'est un thème transversal à tous les ateliers de ces journées d'étude.

Dans le début de cet atelier, nous l'avons déjà posé au niveau social et professionnel. Je me ferai juste l'écho de ce que disent beaucoup d'habitants et de membres d'associations : l'accès à l'emploi est très difficile quand on est jeune, femme, immigré ou exclu depuis longtemps du monde du travail. Le constat analogue est fait au niveau du logement.

L'insertion se joue aussi au niveau du vivre ensemble, de la cohésion sociale. Cela consiste en un comportement collectif dans le quartier et nécessite un travail de longue haleine en formation et accompagnement. Si cela concerne tous les habitants, les pouvoirs publics ont aussi leur responsabilité notamment au niveau de l'habitat et du cadre de vie.

L'insertion se pose également sur le plan culturel. Comme chacun sait, la Goutte d'Or est depuis longtemps un quartier d'immigration. La richesse et la diversité des cultures ne doit pas masquer un risque de repli sur soi identitaire. Pour y pallier, ne devrait-on pas développer la prise en compte des différentes cultures à plusieurs niveaux : place des langues d'origine à l'école, formation de tous les acteurs à l'interculturalité, lieux de culte, associations et manifestations culturelles? L'objectif n'est pas que les différentes cultures se contentent de cohabiter sans créer de problèmes mais plutôt qu'elles sachent s'harmoniser pour créer un mieux vivre dans le quartier.

3.2-Perspectives

Développer la prise en compte des différentes cultures à plusieurs niveaux: place des langues d'origine à l'école, formation de tous les acteurs à l'interculturalité, lieux de culte, associations et manifestations culturelles.

CONCLUSION

En conclusion, nous insistons sur le fait que les différents droits et devoirs de chacun ne peuvent être dissociés. Le travail ne peut aller sans le logement et la santé. Le respect du cadre de vie ne relève pas que de la responsabilité individuelle mais aussi de celle des pouvoirs publics.

Pour un plein exercice de la citoyenneté, les droits et les devoirs de chacun doivent être satisfaits et assumés dans leur globalité.

ENFANCE ET JEUNESSE : scolarité et loisirs

Rapporteur : Vesna SPASOVSKI (APSGO)

Animateur : Gilbert BILLONG (LAGO)

1/ La petite enfance

- Les crèches et halte-garderies

On peut noter d'abord qu'il y a plus de transparence dans l'attribution des places en crèches et plus de souplesse dans le fonctionnement par rapport à l'accueil des tout-petits et à l'emploi du temps des mamans, mais, d'un autre côté, on a assisté à des fermetures : la crèche de la rue Affre et la halte-garderie "Diabolo" gérée par Accueil & Promotion. On peut aussi constater qu'il n'y a toujours pas de jardin d'enfants et que les listes d'attente pour les enfants en crèches sont toujours très importantes. Cela pose des problèmes non seulement aux mamans par rapport à leur travail, à leur recherche d'emploi, à leur formation, etc... mais aussi aux tout-petits qui restent toujours à la maison sans pouvoir bénéficier de la "socialisation" que procurent ces structures d'accueil.

Quant aux assistantes maternelles agréées, c'est souvent trop cher. Sans parler des modes de garde "au noir" qui posent des problèmes de sécurité et de responsabilité pour les femmes qui font ce travail et pour les enfants eux-mêmes.

Proposition : création d'une allocation de garde d'enfant pour toutes les femmes en formation.

- Les maternelles

Plusieurs maternelles ont été récemment ouvertes : du coup, la liste d'attente des enfants de 3 ans et plus est quasi inexistante, alors qu'en 1990 c'était un gros problème sur le quartier. Cependant, il y a encore beaucoup d'écoles mal équipées et parfois surchargées (on demande parfois aux mamans de garder leurs enfants pendant l'heure de la cantine car il y a trop de monde). Mais on peut déplorer surtout le fait qu'il n'y ait pas de scolarisation des enfants à partir de 2 ans, alors qu'il s'agit là d'une forte recommandation, notamment pour les Zones d'Education Prioritaire (ZEP), gage d'une réussite scolaire. Il ne s'agit pas d'ailleurs forcément de scolarisation, mais d'accueil dans des lieux ad-hoc, dans des structures plus petites et plus flexibles. On constate aussi dès ce niveau une sorte de "ghettoïsation" des écoles avec de nombreux parents qui n'inscrivent plus leurs enfants dans les maternelles publiques du quartier.

2/ L'école

On peut constater qu'il y a eu pas mal d'écoles de construites et de réelles améliorations des conditions d'accueil des élèves : les effectifs par classe ont largement diminué. De plus, les perspectives de redécoupage de la ZEP permettront de lui donner une taille plus humaine et donc de faciliter la communication et le travail avec les associations.

Il faut cependant noter que derrière le chiffre-moyen d'élèves par classe se cachent de grandes disparités.

Cependant, il y a encore trop d'équipements en préfabriqués (Budin et Ernestine) et certaines écoles ont un grand besoin de travaux de rénovation, de nouvelles installations. De plus, se rajoute pour Budin et Ernestine le fait que cette école est coupée en deux, ce qui ne facilite pas du tout le travail en équipe.

D'autre part, il faut noter le problème des écoles surchargées. En effet, même si le nombre d'enfants par classe diminue, le nombre de classes par école a augmenté.

Autres problèmes notés concernant le découpage des secteurs :

- on pensait que la livraison de nouveaux locaux allait permettre de soulager l'école Richomme déjà surchargée et non de fermer une classe à Jean-François Lépine,
- où seront affectés les enfants qui vont habiter dans les nouveaux logements en cours de réalisation dans le bâtiment de la BNP (Bd Barbès et rue Christiani) ?
- de même, il paraît important que l'on considère dès maintenant la nouvelle école polyvalente de la rue de la Goutte d'Or comme une école à part entière avec son secteur de recrutement, et non une "école de dépannage"

Quant à la "ghettoïsation", elle se poursuit au niveau des écoles élémentaires et du collège. Le nouveau découpage de la carte scolaire ne favorise-t-il pas d'ailleurs ce phénomène de "ghettoïsation" sur tout le 18^{ème} nord-est ?

A cela s'ajoute le "turn-over" très rapide des enseignants dans certaines écoles, parfois même le changement de toute l'équipe pédagogique, ce qui ne contribue pas à la réussite scolaire.

Reste aussi, en marge de l'école, le problème des enfants relativement nombreux qui sont déscolarisés, ou non-scolarisés alors qu'ils y ont droit... et ce pour des questions d'orientation, de refus de places, etc...

Quelles perspectives existent aussi pour ces jeunes de 16 à 25 ans que l'on fait sortir du système scolaire ? Comment peuvent-ils le réintégrer, ou intégrer des structures inexistantes sur la Goutte d'Or telles que les remises à niveau ?

3/ L'accompagnement scolaire

D'abord, un constat : toutes les associations qui travaillaient sur ce secteur en 1990 sont toujours présentes aujourd'hui (Accueil Laghouat ayant pris le relais d'Accueil & Promotion), accueillent de plus en plus d'enfants et de jeunes et proposent un nombre plus important d'activités. Le travail avec les écoles s'est amélioré, même s'il reste encore des choses à faire.

Cependant, le fait qu'Accueil Laghouat n'ait pas de locaux propres dans le nord du quartier (l'accompagnement scolaire se fait dans des locaux prêtés par l'ASFI et le Collège Clémenceau) reste une difficulté importante.

Les associations ne peuvent pas répondre à toutes les demandes qui leur sont faites : cela risque de s'accroître au fur et à mesure des livraisons à venir de nouveaux logements du secteur sud mais aussi du secteur "Château-Rouge", voire "Emile-Duployé".

D'autre part, malgré les progrès importants réalisés depuis 1990, il y a encore un manque cruel de locaux pour mener à bien dans de bonnes conditions certaines activités sportives, culturelles et artistiques : théâtre, danse, judo,... La réalisation de l'équipement musical Fleury et de ses locaux annexes d'activité permettrait de répondre à ces besoins, si on y intègre ces demandes précises. Le quartier de la Goutte d'Or a réellement besoin de cet équipement actuellement bloqué et ce non seulement pour répondre à ces demandes mais aussi pour satisfaire les désirs d'activités culturelles de toute la population.

4/ L'éducation spécialisée

On constate d'abord que la prévention se fait de plus en plus tôt, du fait des manques de repères familiaux, des problèmes sociaux et psychologiques. Les C.A.P.P. ou C.M.P. sont saturés et les ouvertures de Sections d'Enseignement Général et Professionnel Adapté (SEGPA) se développent. Par rapport à 90, les missions de ces SEGPA ne doivent-elles pas être redéfinies, vu l'hétérogénéité du public accueilli ? De plus, les sections de classes de consolidation ont été supprimées, le poste de l'assistante sociale de Jean-François Lépine (assistante chargée de quatre écoles) n'est pas pourvu : tout cela accroît les difficultés.

En ce qui concerne les plus âgés, on remarque à la fois que les jeunes s'accrochent plus mais que ceux qui étaient déjà en difficulté le sont de plus en plus. Très souvent, ceux-ci n'ont pas accès aux institutions en général voire aux associations de proximité : par exemple, la Mission Locale Belliard doit s'occuper de 5000 jeunes et ne peut donc répondre aux besoins de ceux qui sont le plus en difficulté (ce qui nécessiterait du travail intensif en réseau plus élargi).

Ces jeunes en difficulté sont de plus en plus en rupture complète avec les adultes, sans dialogue et sans élan mobilisateur (comme c'était le cas en 1990 pour demander la création d'un Espace Jeunesse).

Les structures adaptées à répondre à ces jeunes sont nettement insuffisantes, sans parler du problème du suivi sanitaire de ces jeunes non-scolarisés de 16 à 25 ans pour lesquels aucune réponse n'existe.

Parmi ces jeunes, ceux qui ont fait l'objet d'une mesure d'AEMO très souvent ne connaissent pas leur éducateur (chaque éducateur suit 40 jeunes). Il serait bon que ce type de mesure soit "rapprochée du terrain" dans le cadre de la Politique de la Ville.

D'un autre côté, on peut se demander si les associations ne se laissent pas trop absorber par ces jeunes en difficulté et renforceraient ainsi le phénomène de "ghettoïsation" : est-ce que cela ne contribue pas à la précarisation d'une partie de la population, qui du coup, déserte le quartier. En effet, il n'est pas évident de proposer des activités culturelles de qualité, notamment du fait du manque de locaux adaptés. La réalisation de l'équipement culturel Fleury pourrait là aussi être une réponse aux besoins de toutes les catégories d'habitants (et de jeunes) de la Goutte d'Or.

5/ Culture, loisirs et sports

Il faudrait que nous replacions la culture comme prioritaire dans ce quartier, ce qui n'est pas le cas actuellement. La culture doit être pensée en termes de "projet global" indépendant du niveau économique du public : on a droit à la Goutte d'Or d'avoir des projets culturels de qualité, et non toujours les assimiler à des projets à dominante sociale. La construction de l'équipement culturel à dominante musicale Fleury pourrait être le catalyseur de ces projets à mettre en route ou à poursuivre.

En ce qui concerne le sport, il nous faut d'abord parler du Gymnase de la Goutte d'Or. Le taux d'occupation par les associations de cet équipement reste faible et nous nous heurtons à des difficultés pour élargir les créneaux horaires disponibles : bien qu'il s'agisse d'un équipement de proximité, les interlocuteurs restent très centralisés.

De plus, une partie du Gymnase est complètement insalubre (le dernier étage prend la pluie) et restent posées aussi les conditions d'utilisation de la salle du fond, actuellement occupée par le Billard Club Parisien.

Une autre demande des écoles et des associations est la création d'une salle informatique-multimédia pour accueillir le projet multimédia en cours de montage.

Pour les loisirs, il faut noter que l'utilisation des tickets loisirs est relativement bonne, même s'il y a encore du travail à faire pour mieux les populariser.

6/ Place des parents

Même si nous avons peu de chiffres sur la question, nous savons qu'on assiste à une augmentation du nombre des familles monoparentales, notamment avec des femmes seules.

De même, il semble qu'il y ait augmentation du nombre des violences familiales et un manque de relais institutionnels.

Quant au phénomène de "démission" des parents, ou du moins le manque de repères des parents qui ne savent trop sur qui s'appuyer pour l'éducation de leurs enfants, on le constate déjà chez des familles qui ont des enfants de très bas âge. Il serait bon que voie le jour un lieu de parole pour ces parents.

Cependant, il y a eu une nette amélioration de la situation des parents à partir du moment où les conditions de logement se sont améliorées.

De même, le travail de sensibilisation sur la petite enfance s'est bien développé et a eu une grande influence auprès des familles concernant l'éducation des enfants de très bas âge.

COHÉSION SOCIALE

Rapporteur : Leïla CHALA (EGO)

Animateur : Moncef LABIDI (Salle St Bruno)

Il y a deux discours sur la Goutte d'Or :

- Le discours rose :

- c'est un des dernier villages de Paris
- les gens se connaissent et se parlent
- les enfants nombreux y apportent la vie
- une présence rassurante un peu partout, commerces ouverts tard le soir, personnes qui discutent au pied des immeubles..
- des lieux de rencontre et de rassemblement pour les mamans et leurs enfants, pour les adolescents, pour les vieux, etc... tout cela dans la bonne entente et en intelligence.

Et puis, le quartier compte aussi des célébrités : le capitaine du kiosque à musique, le conteur aux mille histoires, des artistes, le conservateur du "musée de la bouillotte", les militants infatigables... Enfin, il y a la Fête qui termine l'année dans la musique, la danse et la convivialité.

- Le discours noir :

- Trafic de drogues, prostitution, toxicomanes en errance
- saleté un peu partout
- stationnement anarchique
- étalages qui débordent, vente à la sauvette
- épaves de voitures éventrées ou calcinées
- commerces qui disparaissent, marchés impraticables

Tout cela donne du quartier une image de zone de non-droit où les contrevenants de toutes natures accomplissent leurs forfaits sans être inquiétés. Pire encore : les familles, et plus particulièrement de nombreux enfants, évoluent dans ce climat délétère (toxicomanie, prostitution, bandes...). Il y a comme un sentiment d'insécurité permanente qui pousse certains habitants à s'isoler et à tourner le dos au quartier ou à en partir (dérogations scolaires, classes moyennes que l'on a du mal à retenir...). Sentiment d'impuissance et de résignation (nuisances multiples). Peur que quelqu'un "ne pète les plombs" un jour.

Ces deux discours sont tout aussi justes. Ils varient suivant la personne qui le tient, le lieu où elle habite, sa situation familiale (avec des enfants ou non), son origine, ses conditions de logement, son âge, voire son sexe...

Quelques indices révélateurs et contradictoires :

- on entend souvent cette phrase : "les gens partent du quartier... Ils ne peuvent plus supporter telle ou telle chose..."

- d'autre part, on constate souvent que les personnes qui doivent être relogées souhaitent se maintenir de plus en plus à la Goutte d'Or.

Ces discours et ces indices révèlent chacun une des facettes du quartier. Ou du moins, ils obligent à ne pas parler du quartier comme une totalité, mais plutôt comme une somme de micro-secteurs, parmi lesquels certains posent plus ou moins problème, et d'autres non.

• **Ce qui est cependant sûr**, c'est que quand les gens ne se parlent plus, c'est alors que naît le sentiment d'insécurité. Peur de réagir face à des jeunes qui discutent un peu fort en bas de chez soi.

•• **D'où la nécessité de** travailler sur des lieux et des moments de convivialité tel que les rencontres par immeuble, les repas d'immeuble, de rue, de micro-quartier, et bien sûr la Goutte d'Or en Fête et toutes les animations à caractère culturel ou/et qui favorisent les rencontres.

• **Ce qui est aussi évident**, c'est que quand les habitants ont l'impression qu'on pratique le laisser-faire et la tolérance vis-à-vis de phénomènes inacceptables (squatts de prostitution, blocages des rues par des cars de police ou par les prières, rues prises en sens unique ou à toute allure par des véhicules des forces publiques), quand ils n'arrivent pas à faire que certaines réglementations soient appliquées (étals, hygiène, bruit, départ de cars rue de la Charbonnière, hygiène, accessibilité handicapés), quand ils constatent qu'il faut parfois des mois et des mois pour que des objets dégradés soient réparés (éclairage public, grilles, marches, poubelles, etc...), c'est le découragement qui l'emporte rapidement et le repli sur soi.

•• **D'où la nécessité d'une** remobilisation de certains services publics ou bailleurs sociaux afin que les réactions aux dégradations soient immédiates, que les réglementations soient appliquées et que l'inacceptable ne soit plus accepté et que l'on brise ainsi ce cercle vicieux du laisser-faire et de la dégradation des biens qui entraîne le laisser-faire et la dégradation des liens sociaux.

•• D'où aussi, parallèlement, la nécessité d'une remobilisation des habitants et des associations pour se réapproprier de façon concrète certains espaces du quartier, au-delà des réflexions théoriques sur les concepts d'intergénérationnel ou d'interculturel.

Propositions :

- Créer au sein de la Salle St Bruno (dans le cadre de l'Interservices de Quartier par exemple) un nouveau groupe de travail qui aurait pour vocation de mieux analyser, en rencontrant les acteurs de terrain et les habitants concernés, les situations des lieux repérés "à problèmes" (un café, l'angle des rues Léon/Laghout, le square Léon, le marché Dejean, les rues de Suez et de Panama, certaines parties de la rue Myrha, angle Polonceau/Poissonniers, etc...) et mettre en œuvre des solutions, passant notamment par la rencontre et le dialogue afin que ces lieux soient réappropriés par les habitants.

- Mise en œuvre des propositions associatives sur la toxicomanie (création d'un coordinateur de quartier et d'équipes première ligne, concertation par quartier et sur l'arrondissement, etc...) pour "pacifier" le quartier

- Relance du projet de réinstallation définitive de la mosquée Polonceau sur la parcelle prévue à cet effet du 94 à 98 Bd de la Chapelle.

- Relance rapide de la commission ad-hoc "Square Léon", pour voir, compte-tenu de la situation actuelle (grilles posées mais dont certaines sont déjà cassées et square non fermé le soir, travaux réalisés pour le potager, entretien quotidien très insuffisant) comment avancer dans le sens d'une réelle réappropriation du lieu par les habitants.

- Création d'une commission "ad-hoc" sur les problèmes d'étals et d'hygiène dans les commerces.

- Remobilisation des services compétents (OPAC, Voirie, Parcs et Jardins, Propreté, Poste,...) pour que soient mieux traités les problèmes de dégradation et de manque d'entretien et inscription de cette priorité (volontarisme et rapidité des services) dans les objectifs du Contrat de Ville.

- Renforcement des moyens permettant de pérenniser la Goutte d'Or en Fête et le développement d'autres moments de rencontre des habitants. Inscription de la nécessité de renforcer la cohésion sociale par ce type d'événements dans les objectifs du Contrat de Ville. Relance du projet d'équipement culturel à dominante musicale.

- Mise à disposition rapide (même provisoire) à l'association "Accueil Laghouat" de locaux associatifs dans le nord du quartier (où presque plus rien n'existe) et étude d'un projet d'installation définitive dans les immeubles neufs à construire.

PARTICIPATION DES HABITANTS & DÉMOCRATIE LOCALE

Rapporteur : Mohammed ZEGGAÏ (LAGO)

Animateur : Agnès GIANNOTTI (URACA)

Dans notre réflexion, deux aspects ont été étudiés :

- la relation habitants-associations

- la relation associations-institutions et élus

1/ Relations habitants-associations

Certaines associations ont été créées par des habitants, et sont toujours aujourd'hui animées par eux. D'autres, du fait de leur travail quotidien sur le terrain restent bien en phase avec les habitants, à l'écoute de leurs demandes et de leurs préoccupations.

La question principale qui s'est posée est de savoir si le fait, pour les associations, d'être confrontées quotidiennement à des situations extrêmes, et donc de s'y être en quelque sorte habituées, n'a pas pour effet de baisser le niveau de leurs exigences, en ce qui concerne par exemple le logement, la sécurité, la scolarité, etc...

Ne risquent-elles pas d'apparaître aux yeux des habitants comme "la première marche de l'administration" ? Ne jouent-elles pas un rôle de tampon ou d'écran entre habitants et institutionnels et élus, empêchant parfois les relations directes ? N'est-il pas important que soit entendue directement la véhémence des propos de certains habitants ?

Ainsi, parce que les associations ont appris à remplir les dossiers et ont compris les rouages de certaines administrations, elles apparaissent parfois comme un passage obligé pour faciliter les démarches des habitants. N'est-ce pas d'abord aux administrations de faire le nécessaire pour que l'information passe mieux et de s'adapter au fait qu'une bonne partie de la population adulte du quartier ne maîtrise pas bien le français (parlé ou écrit) ?

Autre interrogation du même type : le travail des associations, et leurs responsabilités propres, sont-ils toujours clairs pour les habitants ?

Propositions :

- Préparation des CICA par des forums publics ou des groupes de travail associant les habitants.
- Continuer à améliorer les conditions d'accueil et d'information dans les différentes administrations (en lien avec l'Interservices de Quartier).
- Pour mieux informer les habitants de l'action des associations, une proposition a été faite de créer une télévision locale à l'image de ce qui existe dans le 20^{ème} ("Télé Bocal"), compte-tenu du fait que l'écrit (journaux, affiches,...) a ses limites.

2/ Relations associations-institutionnels et élus

Une typologie des associations peut être dressée en fonction de leur caractère "militant" ou "institutionnel". Certaines d'entre elles sont clairement des associations assurant une fonction de service public, qui pourrait très bien être prise en charge dans d'autres endroits par la municipalité ou une autre collectivité. C'est le cas notamment de l'Arbre Bleu ou de LAGO. D'autres ont dès l'origine une fonction plus revendicative et militante, du fait des conditions de leur création ou des problèmes qu'elles soulèvent (logement, scolarisation, droit des immigrés, sans-papiers, etc...). En réalité les associations se situent toutes à des niveaux intermédiaires entre le tout-institutionnel et le tout-militant.

Deux questions ont été abordées :

- le type de relations entre associations et institutionnels/élus
- les problèmes des subventions (financement des actions).

• Type de relations associations-institutionnels et élus

Depuis 1985, des lieux de concertation ont vu le jour. Il faut en faire aujourd'hui un bilan.

On peut dire que, notamment depuis 1990, la concertation a bien fonctionné et reposait sur des règles claires : problèmes étudiés dans des commissions ad-hoc, décisions prise ensuite par les élus et les Directions concernées et mises en œuvre dans les meilleurs délais, etc... Les maîtres mots étaient alors la concertation, parfois la négociation dans la clarté, la loyauté et la franchise, puis la décision et le respect de l'engagement pris avec usage, si nécessaire, de la ténacité. Bref, c'est l'esprit qui anime tout **contrat** entre **partenaires responsables**.

Mais, depuis quelques années, ces conditions se sont nettement dégradées.

Un certain nombre de décisions longuement concertées et tranchées (figurant dans les objectifs du Contrat de Ville) sont remises en cause sans qu'on en sache les motifs (équipement culturel Fleury) tandis que d'autres s'enlisent (square Léon, réinstallation définitive de la mosquée Polonceau).

De plus, un projet collectif (restaurant culturel), soutenu par la Salle St Bruno dans le cadre de ses missions et qui allait aboutir après de longs mois de travail, est bloqué sans explication officielle, alors que la signature du bail avec l'OPAC allait avoir lieu.

Dans le même temps, d'autres projets d'envergure (projet de la "rue de la mode" avec installation de créateurs de prêt-à-porter dans les locaux commerciaux vides de l'OPAC), qui peuvent avoir des conséquences considérables sur le devenir du quartier, sont mis en place sans un minimum de concertation.

On pourrait aussi citer ici les difficultés qu'ont parfois les associations à être intégrées comme partenaires par l'Education Nationale dans certaines de ses structures de concertation (CESC du Collège Clémenceau, lors de sa création, Conseil de Zone de la ZEP qui ne s'est pas réuni depuis le début de l'année, ou alors sans les représentants associatifs).

Les associations demandent que les méthodes de travail se clarifient et que les **règles du jeu de la concertation soient bien établies**, et que tous les respectent. Elles seraient contraintes, sinon, de ne plus être "partenaires" d'un projet commun, mais de reprendre exclusivement leur vocation revendicative, ce qui serait la fin de l'expérience originale de la Goutte d'Or.

• Subventions

Ce problème n'est pas nouveau mais ne trouve pas de solutions, voire ne fait que s'aggraver, notamment en ce qui concerne les subventions de la Ville.

On assiste parfois à des refus arbitraires non motivés et même non annoncés aux associations concernées. Pourtant, l'ensemble du travail mené ici depuis parfois plus de 10 voire 15 années est connu et archi-connu de la plupart des directions concernées.

Résultats : cette année encore, plusieurs associations locales auraient disparu, sans la solidarité des autres, des habitants et de certains partenaires.

Est-il normal que nous soyons contraints de jouer les mendiants, d'être tributaires d'aléas souvent irrationnels, en en tout cas rarement explicités, alors qu'il s'agit uniquement de nous donner les moyens de réaliser des actions connues et à caractère de service public, ou du moins correspondant aux objectifs fixés dans le Contrat de Ville ? De plus, cette incertitude perpétuelle et le temps passé à essayer de trouver des solutions pour "ne pas crever" fragilisent complètement les associations et sont une gêne terrible à l'accomplissement d'un travail efficace et serein.

Les associations travaillant dans les quartiers "Politique de la Ville" sont parmi les mieux connues des partenaires institutionnels, du fait du travail du Chef de projet et (pour la Goutte d'Or) de leur ancienneté. Les conclusions du Comité Technique de Recevabilité ne sont-elles pas suffisantes pour que les délibérations soit lancées et passent devant le Conseil d'arrondissement et le Conseil de Paris ?

N'est-il pas temps de passer à un système de conventionnement avec un certain nombre d'associations du quartier, reconnues et appréciées par tous ?

La logique du contrat et du partenariat implique que des deux côtés de la table, les uns et les autres aient des droits et des devoirs à respecter. C'est à cela, et uniquement à cela, que nous en appelons de nouveau aujourd'hui.

RÉACTIONS (à chaud) DES ÉLUS ET AUTRES PARTENAIRES

Claude Lambert

*Conseiller de Paris délégué à la vie locale et aux associations
Représentant Monsieur le Maire de Paris*

Je voudrais intervenir sur le problème des subventions. Je reconnais, et nous sommes tous ici à le reconnaître, qu'il y a là un problème à régler. Il faut donc améliorer les structures et ce de la manière la plus rapide possible.

Par exemple, une association comme "Les Enfants de la Goutte d'Or" : la Présidente a demandé que la Ville verse vite sa subvention, car l'association avait du mal à survivre. Je comprends très bien que ce soit difficile, puisque nous avons été obligés de voter deux projets de budget dans la même année. Je peux dire simplement que cette subvention, qui devait passer à la fin de l'année, passera finalement au Conseil de Paris de Janvier, et donc ne sera pas payée avant 45 jours ou 60 jours. On essaiera de faire un effort et d'améliorer le cheminement de l'argent, mais je voulais vous dire que Monsieur Joly (Directeur de la Vie Locale) et Monsieur Legaret (Adjoint au maire de Paris chargé des Finances) sont en train de mettre en place une structure qui permette d'accélérer les versements.

On a dit que c'était un devoir du payeur de respecter ses engagements : c'est un langage qui me choque un peu, étant donné que nous faisons le maximum. Il ne faut pas oublier que ce que les associations reçoivent n'est pas un dû, c'est une subvention. Une subvention est une aide reçue par les associations en fonction du travail efficacement accompli ; cela montre donc que l'on essaie d'améliorer les choses et on ne mérite pas d'être interpellé de la sorte. Il y a certes beaucoup à faire et nous commettons parfois quelques petites erreurs. Je comprends les responsables d'associations qui voient arriver, avec angoisse, les fins de mois mais nous allons, je vous le promets, essayer de faire un effort pour donner un coup de main, pour accélérer les choses. Si vous avez un problème, je suis à votre disposition pour tenter d'accélérer les versements, mais je vous demande d'être un tout petit peu patients parce que la structure se renouvelle et que les nouvelles méthodes vont être instituées en début d'année. Voilà, grosso modo, ce que je peux vous dire, étant conscient que l'argent est le nerf de la guerre et vous permet d'effectuer le bon travail qui est le vôtre sur le site de la Goutte d'Or.

Daniel VAILLANT

Maire du 18^{ème} arrondissement

Je n'ai pas l'intention de réagir à tout ce que j'ai entendu et noté. D'abord parce que ce serait beaucoup trop long, et puis parce que ce sont des sujets sur lesquels on a déjà eu l'occasion de s'exprimer de nombreuses fois. Je trouve que c'est un compte-rendu de qualité qui montre tout le travail réalisé depuis tant d'années en découvrant les chemins, et il y en aura d'autres à découvrir pour tous, quelque soient les acteurs de ce travail partenarial.

Cependant, je voudrais quand même vous dire ceci : c'est normal qu'on insiste sur les points noirs. Mais je ne voudrais pas que s'accrédite l'idée que, depuis une quinzaine d'années, tout ce qui a été fait n'a servi à rien. Bien sûr, quand on appréhende une nouvelle étape, il est bon de faire un bilan et de voir ce qui n'a pas été fait. Pour moi, en tant que Maire d'arrondissement, depuis que nous avons élaboré ensemble un Mémoire, j'ai souvent envie de rayer ce qui a été fait... et puis on invente d'autres choses, car il y a de nouveaux problèmes qui se posent en avançant. Je suis très insatisfait aussi de ce qui n'a pu être obtenu. Donc, je comprends ce qui a été dit, et en même temps je pense vraiment qu'il faut vraiment créditer le travail entrepris par les uns et par les autres, que ce soit par l'acteur "Ville", l'acteur "État", les associations, les élus locaux, les fonctionnaires des services publics,... Comme tous ceux qui sont là, j'ai connu la Goutte d'Or en 1981-1982, quand ce travail a commencé réellement. Si on veut aller plus loin et régler de nouveaux problèmes, ou ceux qui n'ont pas été réglés, il ne faut pas accréditer la thèse que, depuis 15 ans, ce que nous avons fait, notamment les financeurs publics, n'a servi à rien. Ce n'est pas de l'eau dans le sable. Je ne sais pas où on en serait aujourd'hui à la Goutte d'Or si tout ce qui a été entrepris ne l'avait pas été. Il faut donc, à mon avis, positiver un peu.

Sur ce qui a été dit dans les cinq rapports, je n'aurai pas la réaction démagogique de dire : "Je suis d'accord avec tout". Mais globalement, et notamment sur le premier rapport concernant le logement, l'insalubrité, l'environnement, la qualité de la vie, je pense qu'il y a encore de gros efforts à faire... et même de temps en temps on a le sentiment qu'il ne faudrait pas beaucoup d'efforts pour que cela aille beaucoup mieux. C'est ce qualitatif, cette capacité de réaction pour régler les problèmes, dans un état d'esprit positif et partenarial, qu'il faut encourager et promouvoir. Sur tout ce rapport fait par Bernard Masséra, je n'ai pas grand chose à dire, si ce n'est mon accord global : vous connaissez à peu près les positions qui sont celles du Maire sur les sujets qui ont été abordés.

En ce qui concerne tant la cohésion sociale que l'insertion et l'emploi, je ne peux aussi qu'être d'accord avec la philosophie développée par les deux "rapporteuses". On a d'ailleurs l'habitude de travailler ensemble dans un certain nombre de cas. Il faut d'abord que je rappelle ici que, pour moi, maire de l'arrondissement, il est bien clair que la Goutte d'Or n'est qu'une partie du 18^{ème} : il y a d'autres quartiers, d'autres D.S.U. et de nombreux problèmes diffus. Il n'y a donc pas que la Goutte d'Or. C'est un reproche qui est fait parfois à l'équipe municipale.

Il y a cependant un élément qui me frappe : ce sont les difficultés de communication entre les gens. Les gens ne se parlent plus et se replient sur eux-mêmes. C'est préoccupant qu'il n'y ait plus cette capacité de rencontre chez le commerçant, dans le bistro, dans le cinéma de quartier, dans les structures associatives où l'on se retrouve... C'est vrai que l'on a supprimé beaucoup de "guichets" dans cette période. A la Sécurité Sociale, il y a moins de guichets... Je me souviens qu'avant, à la Sécurité Sociale, les gens parlaient... Ils s'engueulaient aussi ! J'ai vu des corbeilles de papier voler : c'est une forme d'expression. C'est aussi une manière de réduire cette violence, sinon elle reste à l'intérieur et cela peut exploser ! Ces problèmes de communication sont donc très importants. Ils sont pour partie responsables de ces phénomènes de violence et

d'incivilité que l'on voit se développer. Gardien d'immeuble, c'est un poste déterminant, par exemple. Monsieur le représentant de l'OPAC, je vous le dis ici : il y a une forte demande du Maire d'arrondissement pour que l'on continue à progresser dans ce domaine. Et puis il y a des travaux nouveaux qui n'apparaissent pas toujours comme des métiers, mais qui correspondent pourtant à de nouvelles demandes. Or, quand il y a du chômage, qu'on est dans cette période de crise économique ou de sortie de crise, il ne faut plus avoir cette vision que le travail, c'est la production. Il peut y avoir des travaux de médiation, d'accompagnement (ceux que souvent vous pratiquez) qui deviennent des emplois-jeunes. Je crois que si ce sont de vrais métiers, avec de vrais statuts, une pérennité suffisante, il est alors utile de développer ce type d'emplois de proximité. Il est utile d'avoir des emplois directs dans la production, dans la vente mais aussi des emplois qui permettent la restructuration du tissu social.

Autre point nécessaire à réaffirmer, par rapport à ce que l'on entend, ce que l'on vit et à ce qui a été dit : j'espère que ce n'est pas par la faute des moyens que la Politique de la Ville va tomber en endormissement. Je pense que du côté de l'État, les choses sont claires, et Monsieur Cadiot et Madame Horel l'ont réaffirmé au dernier CICA tenu sur ce thème. Je pense qu'il y aura les moyens pour relancer la Politique de la Ville. De fait, c'est le budget de l'État qui a le plus augmenté. J'espère bien que Paris en aura sa part. Et du côté de la Ville, je pense qu'il faut qu'on prenne conscience que ce n'est pas de l'argent gâché que de cofinancer et de financer des projets. Claude Lambert l'a dit : oui il y a des ralentissements et ça marchait mieux avant. Donc il serait préférable de revenir à l'ancien système. Et je le dis à Monsieur Joly, qui a pris récemment ses fonctions : c'était mieux les Commissions Locales de Concertation préparées à l'avance par des groupes de pilotage, par des commissions "ad hoc" dont on actait le plus souvent les propositions en Commission Locale de Concertation. D'abord cela durait moins longtemps et on abordait les problèmes sur la base d'un mémorandum que le collectif des associations avait fait : et puis c'était "oui" ou c'était "non", ce n'était pas "peut être bien que oui", "peut être bien que non". C'est vraiment la pire des réponses. Il vaut mieux répondre oui ou non et que ça suive. Et là, je pense personnellement et je le dis : il faut des élus plus directs. Et des mandats clairs pour trancher. Parce que c'est pénible pour eux de ne pas pouvoir le faire quelque soit leur statut ; être maire d'arrondissement et être amené à dire ça ne dépend pas de moi, ce n'est jamais très agréable. D'une part c'est frustrant et d'autre part les gens se demandent pourquoi on est là. Mais j'imagine aussi que c'est vrai pour d'autres élus, qui ont des responsabilités plus élevées par rapport à l'exécutif municipal.

Dernier point : démocratie locale. Vous savez, la démocratie, pour qu'elle soit vivante, il faut qu'elle ne soit pas formelle. Je ne suis pas un adepte de la démocratie totale : c'est une recherche permanente. De la démocratie la plus proche : oui... de la démocratie participative : bien sûr ! Représentative ? Sûrement. Je ne crois pas à l'action directe des individus, ou du moins pas dans le long terme et pas dans un processus par lequel on veut faire bouger les choses de façon partenariale. Il faut que chacun ait son mandat : il y a le mandat des élus au nom du peuple, il y a le mandat des associations, qui représentent des citoyens ou défendent des thèmes de la vie, et puis il y a le mandat des fonctionnaires. Il faut que chacun soit respecté dans son mandat. Et moi, je suis un adepte de la démocratie représentative vivante et proche. Et là, il y a un maître-mot pour les trois catégories d'acteurs : c'est le respect. S'écouter, voire s'engueuler - parce que c'est la vie - mais se respecter dans ce qu'on est et avoir la volonté de faire bouger l'ensemble, confronter les points de vue et essayer de faire en sorte qu'il y ait une continuité dans l'action. Beaucoup de choses ont été faites, beaucoup de choses restent à faire... mais ce que je constate c'est que où cela va mieux c'est là où il y a eu des actions, et où cela ne va pas bien, c'est là où il y a eu moins d'actions. C'est vrai sur l'ensemble de la Goutte d'Or, c'est vrai aussi sur l'ensemble du 18^{ème}. Et donc, moi je ne peux que vous encourager à poursuivre de manière militante, souvent bénévole. C'est à la fois

passionnant et parfois éreintant, mais c'est un service rendu à la collectivité, à l'intérêt général et rien n'est plus valorisant que de s'épanouir au service de l'intérêt général.

Daniel MARCOVITCH

Député de la 19^{ème} circonscription de Paris (donc de la Goutte-d'Or)

Je voudrais d'abord dire qu'il s'agit là d'un travail important, et la reconnaissance de ce travail est aussi la reconnaissance de l'intérêt des structures associatives qui l'ont réalisé.

D'autre part, je ne suis pas trop mécontent qu'il n'y ait pas eu trop de mise en forme. En effet, le fait que chacun répète certaines choses montre l'importance que les choses ont. Ce qui ressort néanmoins de ce que j'ai entendu - sans rentrer dans les détails - c'est qu'au fond il n'en faudrait pas vraiment beaucoup pour que cela aille bien. On parle de *relance*, ce qui veut dire que les choses sont en place mais qu'elles se sont endormi. On parle de *continuation*, d'*activation*... Ce sont des mots que l'on retrouve presque toujours dans les rapports qui nous ont été faits. Ce qui se passe maintenant, c'est que cela manque un peu de souffle et qu'au fond il suffit que la volonté qui existe du côté des associations existe aussi du côté des autres partenaires qui sont de ce côté de la table (élus et institutionnels). Un peu de moyens et beaucoup de volonté politique suffisent... ou beaucoup de moyens et un peu de volonté politique, c'est à voir... Il faut donc que les élus et les pouvoirs publics mettent aussi ce petit "plus" qui manque, car la volonté existe. Et ainsi, tous les projets qui se sont endormis (que ce soit le Centre Fleury, ou la Mosquée, les propositions de restaurant culturel) pourront aboutir dans la concertation, comme les nouveaux projets annoncés (village de la mode). Il faut simplement reprendre la parole, se retrouver sur ces différents thèmes et discuter pour décider en commun de ce qui peut convenir aux habitants de ce quartier. Ce ne sont pas les seuls décideurs, mais ce sont les principaux concernés. C'est en ce sens-là qu'il faut que tout ceci reparte.

Jean-Pierre PIERRE-BLOCH

Adjoint au Maire de Paris chargé du Commerce, de l'Artisanat et de l'Industrie

Il y a beaucoup de choses dites qui ont été intéressantes ; j'ai été interpellé sur quelques projets et j'ai parfaitement compris le message.

Ce quartier a une chance inouïe : il est multiracial, multiconfessionnel avec une population migrante qui ne demande qu'à rester travailler dans le quartier. Ma réflexion est de savoir ce que l'on peut faire évoluer dans ce quartier, en s'appuyant notamment sur l'aspect mythique du quartier, sur sa renommée, sa médiatisation. C'est un des quartiers de Paris sur lesquels on a le plus écrit, réalisé des émissions de télévision, d'articles,...

Ce quartier, connu dans le monde entier, parce que sa réhabilitation a été un exemple de cohésion sociale. Souvenez-vous de ce qu'était le quartier il y a 20 ans, et de ce qu'il est devenu aujourd'hui.

On a interpellé, dans un certain nombre de rapports, sur la question de locaux, propriété de l'OPAC qui sont vides, en particulier rue des Gardes. J'ai des idées, et j'en ai déjà parlé à un certain nombre de personnes, à Michel Neyreneuf, à Bernard Vacheron, au Maire... J'ai rencontré des gens... L'idée, c'est de faire venir sur le quartier des jeunes créateurs de mode. Il y a sur le quartier une certaine spécificité dans ce domaine, avec des couturiers hommes ou femmes, africains ou maghrébins ; il suffit d'observer les quelques commerces du quartier et à sa périphérie pour prendre conscience de cette réalité. Ces commerces sont de qualité puisque certains créateurs de Paris et de la périphérie viennent même s'approvisionner à la Goutte d'Or.

Il faut savoir ce que l'on veut, nous, les politiques, et vous, les associations. Ou l'on reste dans notre train-train, ou l'on décide de prendre les choses en main et de faire rebondir ce quartier différemment. C'est là le vrai problème de fond ; le travail exceptionnel des associations ne permettra pas de créer une dynamique d'ouverture suffisante. C'est à dire que l'on ne créera pas un emploi, une vie, une nouvelle image de la Goutte d'Or.

Par le biais du poste stratégique qui est le mien (adjoint au commerce, à l'artisanat, aux PME-PMI sur la Ville de Paris), je peux observer ce qui se passe sur les autres quartiers de Paris. D'ailleurs, je suis en accord avec Monsieur Vaillant en ce qui concerne l'émergence de notions comme la Rue ou le Quartier, notions qui reprennent une importance assez grande dans Paris alors qu'on les avait totalement abandonnées pendant un certain temps. C'est l'exemple de Château-Rouge éventuellement sur lequel on m'a interpellé, notamment en ce qui concerne les problèmes posés autour des rues Dejean, de Suez ou de Panama où l'on trouve un certain nombre de commerces africains qui se développent les uns derrière les autres et où des commerces traditionnels disparaissent. C'est un problème qui existe et qu'il faut poser pour le résoudre. Je suis en train de chercher un terrain en bordure immédiate du 18^{ème} pour faire ce qui n'existe pas à Paris, c'est à dire un grand marché africain. Ce projet est légitimé par l'importance de la communauté africaine dans le quartier et par son attachement à une cuisine typique qui nécessite des aliments particuliers, qui ne sont pas ceux que l'on peut considérer comme traditionnels, eu égard à la prédominance de la culture maghrébine d'il y a 20 ans. A la réflexion, j'ai pensé, en premier lieu, implanter, rue des Gardes, des jeunes créateurs de mode qui n'ont pas les moyens de s'implanter sur Paris, ce pourquoi je suis en négociation avec la Fédération du Prêt à Porter.

On a aussi interpellé la Ville de Paris sur le devenir de l'Espace culturel de la rue Fleury. Je le dis au Maire et à tout le monde parce que ce n'est pas un secret, le terrain pour l'instant est totalement gelé, le projet est pour l'instant abandonné ce qui n'est pas une nouveauté, tout le monde le sait. Cela a d'ailleurs été rappelé dernièrement à une réunion il y a quelques mois à la Mairie de Paris, réunion à laquelle les associations ont assisté et où ce qui vient d'être dit avait déjà été exposé suite à la question de Daniel Vaillant.

Intervention de participants pour faire préciser si le projet avait été déclaré gelé ou annulé

Le projet est gelé et sûrement abandonné.

A la question : "Pourquoi ?"

C'est un projet qui avait été proposé à une époque où la Ville avait plus de facilités financières qu'elle n'en a aujourd'hui. C'est un projet de 38 Millions. Il est mal-aisé d'expliquer à un certain nombre d'habitants du 18^{ème} que l'on a pas d'argent pour faire des crèches et des écoles mais qu'on va pour un centre débloquer cette somme. C'est un choix budgétaire qui a été fait par la Ville. Donc pour l'instant le projet est gelé et, à mon avis, abandonné définitivement.

Intervention de Michel Neyreneuf : Il ne doit pas être abandonné ! Qui s'oppose à ce projet ? Vous ! Nous, nous savons de façon très claire qu'il y a un élu qui s'oppose à la réalisation du projet lancé par Hervé Mécheri et Alain Juppé, c'est vous. Si vous donnez votre accord, ce projet se fera. Que ce soit au Cabinet du Maire, à la Direction de la Jeunesse et des Sports, chez l'adjoint au Maire chargé de la Jeunesse, à la Mairie du 18^{ème}, personne n'est contre. Ce n'est donc pas uniquement un problème budgétaire. Il faut que cela soit dit. Comme vous, je pense que la franchise est une bonne méthode de travail. Si vous avez entendu tous ces rapports, ce n'est pas de la manipulation : chaque atelier a travaillé tout à fait logiquement. Or, dans chaque atelier, quelque soit le thème traité, les participants sont arrivés à la conclusion que cet espace culturel est vital pour le quartier, vital dans le cadre de la Politique de la Ville. De la même façon qu'on a répété qu'il fallait régler le problème de la réinstallation de la mosquée de la rue Polonceau, ainsi que le

problème du Square Léon., autant de dossiers bloqués pour le moment.

Quant au projet d'implanter dans le quartier des créateurs de mode, je n'ai entendu personne s'opposer au projet. Les seules remarques faites sont que d'abord, il y a de la place pour tout, et donc aussi pour le restaurant culturel et ensuite - et c'est une constante chez nous - nous voulons redire et réaffirmer ce que nous disions dès 1984 quand l'opération de rénovation a été lancée : il n'y a pas d'aménagement d'un quartier sans la participation de ses habitants, sans concertation. Ce sont là les règles du jeu qui avaient été instituées dans ce quartier, règles du jeu de la Politique de la Ville, et qui ont donné jusqu'à présent leurs fruits

Il faut réfléchir, avec les associations, à amener dans ce quartier des enseignes de mode qui soient, bien sûr adaptées à la Goutte d'Or et qui puissent créer de l'emploi sur le quartier. Par exemple, Boulevard Barbès, vous avez en-dessous de la B.N.P. plusieurs milliers de m² : il ne faut pas qu'il y ait n'importe quoi. Il faut y installer une enseigne qui doit créer de l'emploi, et en priorité dans le quartier. C'est une de mes préoccupations premières sachant que chaque création d'enseigne sera synonyme de création d'emplois sur le quartier.

Intervention de Daniel Vaillant : le Maire du 18ème souhaite aussi la création d'une école autonome dans ce programme B.N.P.

Monsieur le Maire, créer une école est un bon projet, mais nous devons aussi penser à créer des emplois.

Le problème aujourd'hui dans ce que je vais essayer de faire dans le cadre de ma délégation est de régler le problème du chômage des jeunes. J'ai parfaitement compris que les jeunes ne veulent plus de formation mais du travail directement. J'ai dans ce sens pris contact avec les directeurs généraux de 2 grands hôtels qui seront actifs d'ici 2 ans et qui se sont "engagés" à embaucher 20% de personnel parmi des jeunes sans formation. J'ai aussi, dans le cadre de ma délégation demandé à la Chambre de Commerce de pouvoir avoir des contrats de formation de jeunes dans l'hôtellerie, qui est un secteur en pleine expansion, avec des vrais débouchés. Un jeune dans ce cadre peut démarrer à plus de 7.500 F par mois.

Et ce que j'ai demandé à Monsieur Vacheron au mois de Juillet, dans le cadre d'une demande de stage-formation au sein de la firme "Décathlon", c'était la rédaction de 25 CV pour l'embauche immédiate de jeunes, ce qui malheureusement n'a pu être effectué à temps (seuls 2 jeunes ont eu accès à ces emplois à la sortie de ces stages). Il faut donc réfléchir différemment à cette problématique et la piste de création de nouvelles enseignes peut répondre à ce besoin d'emplois immédiats, que les filières classiques (style ANPE) ne me semblent pas en mesure de satisfaire efficacement.

Du fait de mes rapports avec des entreprises en voie d'installation prochainement sur Paris, il y a de vrais possibilités.

Intervention de Christine Ledésert : ce n'est pas l'initiative d'un village de la mode qui est critiquée mais la façon dont celle-ci a été amenée et le manque de concertation avec les partenaires du quartier pour aborder la question de l'embauche de personnes issues de la Goutte d'Or. De plus, c'est important de parler des jeunes, mais ce ne sont pas les seuls concernés. Il y a aussi les adultes plus âgés dont les enfants n'ont parfois jamais vu leurs parents travailler. On est là en train de créer des choses graves. Il faut aussi qu'on puisse favoriser l'accès au travail de personnes de très bas niveau de qualification. C'était cela qui était visé.

Prenons l'exemple d'un atelier de couture : la mode peut être un secteur dans lequel peuvent s'inscrire des adultes avec un savoir faire issu de leur culture.

L'installation des jeunes créateurs est en voie de construction ; une fois que ceux-ci auront satisfait aux critères de l'OPAC et auront montré leur capacité à démarrer rapidement, alors pourra commencer le

rapprochement avec les associations pour traiter des questions de leur intégration dans le quartier, de la problématique des embauches de jeunes de la Goutte d'Or et de l'aide que peut apporter la vie associative à l'implantation des créateurs. C'est à dire que cela va permettre à des immigrés d'utiliser dans le travail un savoir-faire acquis dans leur pays d'origine. C'est une chance d'un côté comme de l'autre d'autant plus réalisable que la mode actuelle est une mode multiracial.

Un exemple que l'on peut avancer c'est celui d'un quartier de Londres dans lequel je me suis rendu il y a peu : c'est un quartier très dur et qui n'a reçu aucune subvention pour des rénovations et dans lequel les associations n'ont reçu aucune aide de la ville. Ce quartier est devenu, parce qu'un grand nombre de jeunes créateurs s'y sont installés un haut lieu de la mode, de l'artisanat, un lieu de vie qui s'est développé parce que la mode amènera autre chose.

A la question : avez-vous l'intention de créer un marché exotique africain en dehors de Paris?

Pas en-dehors de Paris mais à Paris même. L'idée d'un marché exotique est une idée bien ancrée et j'espère qu'elle va se réaliser non pas en-dehors mais dans Paris. C'est un besoin, c'est une demande et d'ailleurs il existe à Amsterdam un marché de ce type qui marche très bien. Lorsque l'on voit le week-end à Château-rouge le nombre de gens qui viennent y trouver des produits exotiques comme cela se faisait pour des marchés maghrébins, c'est une chance, un besoin, cela permettra aux commerçants africains de pouvoir travailler dans des conditions décentes d'hygiène, de propreté et d'environnement.

Bertrand CADIOT

Sous-Préfet à la Ville

Je ne vais pas reprendre l'ensemble de ce qui a été dit. J'ai, par rapport à vous un avantage ou un inconvénient, à savoir que j'ai connu la Goutte d'Or en 1975 et que je n'y ai plus remis les pieds jusqu'en 1996. Et je dois vous dire le choc que cela a été lorsque j'y suis revenu en 1996 de trouver un quartier totalement transformé.

C'est à dire que j'y ai trouvé une amélioration absolument considérable, et que ce bilan important s'accompagne d'un changement palpable, visible pour la personne qui revient 20 ans après.

Je trouve que le bilan qui a été présenté, et les demandes qui ont été faites autant sur le plan des équipements, des problèmes enfance et jeunesse ou des formations emplois sont des questions fort importantes. Cela participe de la discussion, étant entendu que pour la Politique de la Ville va avoir lieu un an de discussion sur la question du contrat de Ville pendant la période de 2000 à 2007 et que tout le travail, les demandes qui ont été effectués vont faire partie de la discussion et œuvrera à ce qui va être inscrit ou non dans le contrat de Ville.

Il est encore trop tôt pour l'affirmer maintenant, mais l'idée d'inscrire un certain nombre de choses précises pour le Quartier de la Goutte d'Or me semble être une chose tout à fait légitime. Je ne vais pas revenir sur un certain nombre de projets qui ont été proposés : j'y reviendrai en détail tout au long de l'année. Je voudrais simplement faire quelques remarques à caractère général sur les problèmes de cohésion sociale, de démocratie locale, sur la perception que l'on peut avoir de la Politique de la Ville et comment va-t-on pouvoir, au cours des prochaines semaines, des prochains mois essayer de la développer.

La cohésion sociale me semble être l'objet même de la Politique de la Ville ; si cela avait été possible, j'aurais d'ailleurs souhaité le poste non pas de "sous-préfet à la ville" mais de "sous-préfet à la cohésion sociale".

Tout ce que vous avez pu dire à ce sujet me semble très important et implique par ailleurs la démocratie locale qui me paraît être un moyen de cohésion sociale, cette même cohésion étant plus

l'objectif.

Je voudrais revenir sur ce qui a été dit sur la démocratie locale, sur le rôle des associations, sur les relations entre habitants et associations, sur les relations entre associations et institutions parce que ce sont des problèmes qui nous touchent de près.

Nous, nous sommes des institutions, nous avons prise sur un certain nombre de choses qui fait que nous somme de ce côté-ci de la table. Et en tant que démocrate, on essaie de savoir ce que la population souhaite, on essaie de comprendre quels sont les besoins. Le contact direct avec la population arrive tous les jours en tant que citoyen, lorsque je fais mes courses, j'emmène mes enfants à l'école, etc... mais il est bien évident que cela ne nous permet pas d'avoir une vision claire sur chacun des quartiers de ce dont on a besoin. Et les relais associatifs sont quelque chose d'indispensable, c'est à dire qu'il faut qu'il existe un certain nombre de relais de manière à faire remonter la parole de la population de façon relativement directe. Il y a 2 types d'associations, des associations qui sont à moitié institutionnalisées, d'autres qui sont à moitié contestataires, même si la plupart sont plutôt les 2 à la fois pour ne pas dire toutes, étant donné que c'est dans le caractère même du secteur associatif d'être à la fois revendicatif et d'être partenaire. Il faudrait de ce point de vue que les associations comprennent que lorsqu'on est relais des pouvoirs publics, on l'est d'une certaine manière effectivement.

Cela m'amène à poser le problème du financement : vous avez fait un certain nombre de remarques que je partage entièrement. Je ne dis pas que le financement n'est qu'une affaire de volonté : il y a aussi un travail institutionnel fait par les associations qui servent de relais. Vous faites un travail qui est souvent un travail de service public que ce soit dans le domaine de la toxicomanie, de l'accompagnement scolaire, de la jeunesse et des sports. Et les subventions qui sont données dans le cadre de la Politique de la Ville sont la rémunération d'une fonction qui est une fonction de service public, c'est pour moi tout à fait clair. Il n'empêche que nous avons des contraintes, que nous avons un devoir de contrôle du travail que vous êtes amenés à faire et que, bien évidemment, il peut y avoir des renégociations. Mais cela dit, on comprend cette préoccupation lorsque vous nous dites en avoir assez de remplir chaque année les mêmes dossiers pour obtenir une subvention dont l'on comprend à votre ton qu'elle n'est pas suffisante ; on a aussi conscience de cela et il est important que l'on puisse avoir cette discussion. Alors je crois que cette année on va essayer de faire un peu plus d'efforts que les autres années : nous avons reçu un certain nombre d'instructions de la part du gouvernement pour essayer d'améliorer les choses. On a parlé du dossier unique qui existe déjà sur Paris mais que l'on va étendre à d'autres partenaires. Vous avez déjà un interlocuteur unique, Monsieur Salviani, ce qui est déjà quelque chose d'important. Il y a le rôle des M.O.U.S. qui permet également d'avoir toute une série de concertations et on essaiera également de mettre un certain nombre de dispositifs qui permettront d'accélérer un peu les choses du côté de l'État et aussi de la Ville mais là ce n'est pas à moi d'en parler.

Une dernière chose : j'ai constaté que vous vouliez faire des groupes de travail "ad hoc". J'ai posé la question au CICA et l'État ne verrait pas pourquoi on ne pourrait pas accéder à votre demande, si vous estimez que cela répond à un besoin pour votre travail sur le quartier. Je constate d'ailleurs que vous en proposez au moins six : alors pourquoi pas ?

Antoine JOLY

Directeur de la Vie Locale et Régionale (Ville de Paris)

Je ne suis pas un ancien de la Goutte d'Or, je n'ai pas connu le quartier avant mais je me souviens simplement, lorsque j'étais directeur au Cabinet du Secrétaire général de la Ville de Paris, de la forte mobilisation de la Ville et de ses élus, et je pense effectivement à l'Adjoint aux finances de l'époque qui

était Alain Juppé. Je crois sincèrement, même si je n'ai pas l'historique, qu'il y a eu ici beaucoup de choses de faites et j'ai beaucoup apprécié ce qu'a dit Monsieur Vaillant et ce qui a été résumé par Monsieur Jean-Pierre Pierre-Bloch sur les progrès qui ont été faits sur le quartier et qu'il ne faut pas sous-estimer, ne serait-ce que pour garder espoir pour la période qui s'ouvre aujourd'hui. Monsieur Bariani n'a pas pu être là aujourd'hui : il est Adjoint chargé des quartiers sensibles, et il incarne très bien la volonté de la Ville d'être un partenaire de l'État de la Région dans le cadre de la Politique de la Ville ; la Ville y a mis des moyens, des hommes : Monsieur Salviani, par exemple, qui est un employé de la Ville de Paris chargé avec d'autres, chacun d'un certain nombre de quartiers ou de zones sensibles. Je crois que c'est une bonne chose que quelqu'un soit chargé de la coordination au-delà de ce que la M.O.U.S. peut faire elle-même. Pour l'avenir je crois que la Ville de Paris souhaite et continuera d'être un partenaire de la Politique de la Ville.

Nous allons discuter de tout cela durant l'année 99 avec un calendrier que nous allons mettre en place avec le Préfet de Paris, calendrier qui permettra aux élus, aux associations de participer à la fois à l'établissement d'un bilan et à l'élaboration de perspectives pour 2000-2006. Je crois donc pouvoir réaffirmer ici, au nom de Monsieur Bariani, la volonté de la Ville d'être un partenaire de la Politique de la Ville comme elle l'a été auparavant, et d'essayer effectivement d'améliorer les choses.

Monsieur Cadiot évoquait les améliorations du côté de l'État. Il est vrai aussi que du côté de la ville sur certains domaines - et peut être même plus rapidement que le futur contrat de plan - on doit procéder à des améliorations. On l'a évoqué au CICA l'autre jour : dans la procédure actuelle de traitement des demandes de subventions, il y a une instruction, puis une Commission Locale de Concertation et un Comité Technique de Recevabilité qui au fond fait déjà un bon travail d'analyse et d'élaboration de ces subventions ; c'est la procédure qui suit qui est, c'est vrai, trop longue et qui ne fonctionne pas bien, et que l'on va tenter d'améliorer. Comme Monsieur Lambert le disait tout à l'heure, l'Adjoint aux finances, Monsieur Legaret est d'accord pour deux choses qui vont, je pense, modifier la façon de faire de la Ville : d'une part il faut que les subventions qui sont, au titre de la Politique de la Ville, à la Direction de la Vie locale et régionale soient désormais instruites par cette direction au lieu d'être renvoyées vers d'autres directions qui ont une vision de généraliste de la Politique de la Ville qui ne correspond pas très bien aux besoins du quartier, parce qu'elles n'ont pas été à l'origine de cette subvention.

Deuxième changement en 99 : aujourd'hui les subventions arrivent au cas par cas, séparément. Ce que je proposais d'obtenir des Comités Techniques de Recevabilité, c'est la possibilité de mettre dans le circuit (qui est un peu compliqué et que l'on aura du mal pour le coup à améliorer étant donné sa lourdeur) une délibération d'ensemble qui regroupe l'ensemble des subventions "Politique de la Ville". Cela permettra d'abord aux élus du Conseil de Paris d'avoir une vision élargie de la politique dans les quartiers et que l'on puisse en discuter à l'occasion de ces subventions, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui. Cela pourrait donc élargir la vision des élus qui pourraient mieux comprendre à qui ils donnent et pourquoi. Avec une seule délibération regroupant l'ensemble des subventions qui pourrait être introduite dès la fin du Comité Technique de Recevabilité, nous devrions pouvoir avoir une décision du Conseil de Paris qui interviendrait courant 99 beaucoup plus rapidement que précédemment.

Ce sont des décisions qui ont reçu l'accord de l'Adjoint aux finances et que nous allons mettre en œuvre dès 99, ce qui devrait améliorer une situation qui n'est pas très agréable à vivre pour les associations. On va aussi, bien sûr, essayer de régler rapidement le problème des subventions encore non réglée de l'exercice 98.

Monsieur MAUCOURANT

Commissaire du 18^{ème}

Pour tenter de faire court et efficace, je propose aux différents intervenants des ateliers le désirant de se réunir prochainement afin de discuter des problèmes soulevés dans les détails. Cela fait 3 ans et demi que je travaille dans ce quartier que j'arpente jour et nuit, et lorsque j'entends dire que les choses vont de pire en pire, je ne peux pas partager ce sentiment.

Toujours est-il que l'on peut avancer sur un certain nombre de domaines et tout ce que vous pourrez nous écrire, nous proposez pourra servir à construire patiemment et progressivement. C'est de cette manière que pourront être traités un certain nombre de problèmes comme celui de Château-Rouge dont on a parlé avec les rues de Panama ou de Suez. Lorsque j'entends dire que l'on ne se parle plus à la Goutte d'Or, il n'y a qu'à se promener vers 18-19 heures dans le quartier et je peux vous dire que l'on s'y parle beaucoup. Il y a énormément de rencontres. Je suis prêt à expliquer tout ce que nous faisons d'une manière assez détaillée, et si il y a éventuellement des propositions, nous sommes preneurs. En ce qui concerne le secteur de l'enfance et de la jeunesse, je vous rappelle l'engagement de la Préfecture de Police avec la Ville de Paris et les associations ainsi que les responsables des établissements scolaires, qui a pu se vérifier cet été à l'occasion des activités sportives qu'ont pratiqué quelques 300 jeunes issus majoritairement de la Goutte d'Or avec des policiers. Idem pour les vacances de Noël pendant lesquelles on proposera diverses activités. Je prends donc rendez-vous.

Monsieur CARVAL

Chef de l'Agence Argonne (EDF-GDF)

En tant que représentant d'EDF et de Gaz de France ce soir, je peux donner quelques éléments de réponses à Monsieur Masséra qui a parlé des difficultés liées au logement. Avant tout, je crois que EDF reconnaît qu'il existe dans tous les logements construits entre 1970 et 1990, des problèmes d'électricité, de factures assez importantes compte tenu des problèmes d'isolation. Le fond du problème, sans rentrer dans les détails, ce n'est pas le chauffage électrique lui-même mais le chauffage électrique associé à un problème d'isolation. Je crois que tout est là sur le fond.

En terme d'éléments de réponses je crois qu'il faut distinguer deux choses : le traitement des causes d'une part, et le traitement des effets. Sur le problèmes des effets : EDF à mon sens a bien démontré sa volonté d'aider les personnes en difficulté de paiement sur les factures d'électricité, avec par exemple des partenariats réels avec les organismes sociaux. Des services mis en place, comme notamment pour aider les personnes avec des difficultés de paiement ou des participations financières. Mais je pense que votre question portait principalement sur le traitement des causes associé au problème du chauffage électrique. A ce sujet je crois que EDF a, aujourd'hui, véritablement la volonté de travailler sur le fond en matière de rénovation des logements chauffés à l'électricité qui posent problème. Et dans ce cadre-là je suis parfaitement ouvert à la participation d'EDF, avec l'OPAC s'il le souhaite, pour essayer de voir ce que l'on peut faire en terme de rénovation des logements.

Le deuxième axe sur lequel on travaille d'ores et déjà, c'est celui de l'utilisation du chauffage électrique, dont le bon ou le mauvais usage influe considérablement sur la facturation. On propose aujourd'hui à l'ensemble de nos clients le service conseil-confort électrique, qui est un service qui dure de une à deux heures et qui consiste à envoyer un technicien spécialement formé chez nos clients pour leur expliquer

pas à pas l'utilisation du chauffage électrique et des programmeurs dans les logements. Ce service existe déjà et permet une économie sur la facture d'énergie.

Monsieur CONDELLO

Chef de projet "Goutte d'Or" - OPAC de la Ville de Paris

Nous ne pensons pas à l'OPAC que ce soit un problème d'énergie mais d'éducation ; le chauffage électrique ne correspond pas toujours au mode de vie de la population relogée. Par exemple, lorsque l'on ouvre les fenêtres, il y a tout de suite une consommation importante. Le gaz est peut être plus adapté, parce qu'il a plus d'inertie.

Jocelyne MONGELLAZ

Chargée de mission - Délégation aux Droits des Femmes (Préfecture de Paris)

Je me tiens à la disposition des différents ateliers pour donner de plus amples précisions sur les problèmes de formation des femmes, du suivi, des freins qui empêchent les femmes d'avoir accès aux formations. Je veux quand même vous dire qu'il y a des réponses qui sont données, qui vont être donnée dans la loi sur l'exclusion. Je ne vais pas détailler tous les aspects de cette loi ici ; c'est pourquoi je me tiens à votre disposition pour en parler mais surtout pour aller plus loin dans le traitement de ce problème.

Je voudrais rappeler l'importance du travail mené sur le quartier avec tous les partenaires, notamment le parcours qui a été mis en place pour les femmes plus spécifiquement d'origine immigrée, analphabètes dans leur propre langue et j'insiste parce qu'il est vrai que c'est maintenant un axe d'action du contrat ville. C'est une chose importante : maintenant les partenaires sont bien convaincus de l'importance, de l'intérêt que portent et jouent les femmes sur le quartier, en matière de cohésion sociale, d'intégration, par rapport aux effets que peut avoir cette répercussion causée par ces formations sur les enfants, la vie de couple, le quartier en général.